



Syndicat National Force Ouvrière  
des Cadres des Organismes Sociaux

La **lettre** de la

# Michodière

Bulletin d'information hebdomadaire édité par le SNFOCOS

Le 9 avril 2010  
N° 014-2010

## Accord sur la formation professionnelle : la négociation s'ouvre à l'UCANSS

**Ucanss**

La négociation du futur accord sur la formation professionnelle s'est ouverte le 30 mars 2010 par une première réunion consacrée à un tour de table des différentes délégations sur le projet de plan proposé par l'UCANSS.

Si ce dernier n'appelle pas en l'état d'observations particulières, le SNFOCOS a rappelé à cette occasion quelques points fondamentaux.

### SOMMAIRE

#### P1

RPN Formation  
Professionnelle

#### P2:

Situation de l'encadrement

#### P3

Elections Professionnelles  
RPN Praticiens conseils  
Budget rectificatif CNAF  
CCN 31.03 et 1.04  
1<sup>er</sup> mai

#### P4

Inégalités salariales  
Analyse « Sauvegarde  
Retraites »

Le premier concerne les Centres Régionaux de Formation Professionnels (CRFP) dont la position institutionnelle doit être confirmée. Il s'agit ensuite des UGECAM dont il est souhaitable que le futur accord mentionne les spécificités de leurs personnels ; pour certains, la formation professionnelle est non seulement un droit mais surtout une obligation. Enfin, pour le SNFOCOS, il est fondamental d'acter que toute formation qui débouche sur un certificat - quel qu'il soit - doit déboucher sur une qualification nouvelle et entraîner une évolution de carrière selon le triptyque : Formation, Emploi, Rémunération.

Sur les contrats de professionnalisation, principal point à l'ordre du jour de la réunion du 6 avril, le SNFOCOS et la section fédérale FO ont alerté le Directeur de l'Ucanss sur leur incompatibilité avec l'article 17 de la CCN, le protocole d'accord sur la formation étant alors l'instrument qui permettrait de le contourner.

Le Directeur de l'UCANSS reconnaît qu'il faut engager une réflexion sur l'article 17, mais qu'elle ne doit pas nuire à la politique d'embauche de l'Institution. Pour le SNFOCOS, déplorant le décalage entre les documents présentés et la réalité des organismes, il faut d'abord résoudre le problème des effectifs et des salaires.

En conclusion, le Directeur de l'UCANSS a indiqué que cet accord devrait essayer de « promouvoir la mobilité et les parcours professionnels, sans pour autant entraîner un changement immédiat de qualification ni d'évolution de rémunération ».

Un beau dialogue de sourds en perspective !

Gino Sandri  
Secrétaire national



Retrouvez tous  
nos articles sur  
notre site :

[www.snfocos.org](http://www.snfocos.org)

Bulletin d'information édité  
par le SNFOCOS – Sous le  
N° de Commission Paritaire  
3 941 D 73 S  
Alain POULET, Directeur  
Gérant

La lettre de la Michodière du 9 avril 2010 - 16<sup>e</sup> année - N° 751

Syndicat National Force Ouvrière des Cadres des Organismes Sociaux 2, rue de la Michodière 75002 PARIS  
Tél : 01.47.42.31.23. - Fax : 01.40.07.04.41. - E- Mail : [Snfocos@wanadoo.fr](mailto:Snfocos@wanadoo.fr) - Site Internet : [www.snfocos.org](http://www.snfocos.org)



16 avril  
INC Branche Maladie

20 avril  
Bureau National

21 et 22 avril  
Commission Exécutive  
du Snfocos - Paris

27 avril  
SP Etablissements

## *La déshumanisation... nouvelle règle « de vie » de la Sécurité Sociale ?*

Depuis plusieurs mois, se succèdent des témoignages accablants sur les difficultés croissantes et la souffrance des cadres au sein des Organismes.

Depuis une dizaine d'années, les réorganisations et restructurations s'enchaînent sous couvert de meilleur service à l'assuré, mais fondées en fait sur des critères exclusivement économiques et financiers dans lesquels la prise en compte de la personne humaine est la plupart du temps exclue.

Les nouveaux modes de travail, l'évolution des technologies, mais aussi la « rénovation » du système managérial font peser d'énormes pressions sur les salariés.

Le management par projet, mis en place dans toutes les Caisses opacifie les hiérarchies et les organisations et génère des situations d'isolement qui conduisent le personnel à un profond désarroi.

Les cadres sont obnubilés par les indicateurs et la réalisation des objectifs. Ils éprouvent alors souvent un sentiment d'impuissance et de culpabilité, sachant que le manque de moyens additionné à un productivisme effréné ne peut conduire qu'au stress ou à la révolte.

Inutilement mis en concurrence, rendus vulnérables, les salariés éprouvent alors une colère rentrée et une violence montante s'installe dans nos Caisses.

Depuis novembre 2004, la mise en place de l'individualisation, présentée comme source d'autonomie et d'initiatives « valorisantes » par ses promoteurs, est en fait un système des plus pervers puisqu'il ne s'agit finalement que de soutenir une « marche forcée » avec des « carottes » en beaucoup trop petites quantités pour tous.

Certains s'en « débrouillent » comme ils peuvent, trouvant refuge, dans le moindre des cas, dans une démotivation profonde, accompagnée de son lot d'absentéisme et de fatalisme ; parfois aussi, de médicaments et « d'aides à l'oubli » de toutes natures...

Mais d'autres, dans le pire des cas, retournent cette violence contre eux-mêmes... ce que certains patrons n'ont pas hésité à qualifier de « mode » dans l'actualité récente.

300 à 400 suicides par an en France, plus d'une trentaine à France Télécom... combien dans notre institution ? Sujet Tabou...

Désormais, certains médecins du travail n'hésitent pas à parler de « Management maltraitant », aveugle aux signaux de détresse.

Or, l'Ucanss et le COMEX n'ont pas prévu d'« Observatoire » pour le mal être au travail ni de traitement à la source des causes du mal. Bien au contraire, les restructurations continuent et le manque de moyen aussi.

Dans ce contexte où la Sécu n'est plus la Sécu ; confronté par ailleurs à la stratégie du patronat et de certains organisations syndicales pour mettre à mal le monde syndical et la défense légitime des salariés (cf. Loi du 20 août 2008 sur la représentativité), le Snfocos restera ferme sur ses exigences et ses revendications.

**Danielle GRENIER**  
CPAM 75

**Philippe WAL**  
Délégué Régional Ile-de-France

## Elections Professionnelles

CPAM Côte d'Opale  
(ex Boulogne et Calais)  
18 mars 2010

CAF de l'Anjou  
25 mars 2010

## Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel Collège cadres

Les 2 postes de titulaires et les 2 postes de suppléants ont été attribués à la liste FO/SNFOCOS

D'une part, le Snfocos progresse depuis les dernières élections et d'autre part, pour la 1<sup>ère</sup> fois, un cadre Snfocos est élu.

## Assurance Maladie

Praticiens conseils

***Dernière minute :***  
***Par courrier du 29 mars, la direction de l'Ucanss s'est engagée sur ce point***

Depuis la signature de la convention collective nationale des praticiens conseils, aucune RPN n'a été consacrée aux salaires pour cette catégorie professionnelle.

Le Snfocos a demandé au Président de l'Ucanss qu'une RPN salaire spécifique aux praticiens conseils soit programmée en 2010

## Branche Famille

Budget rectificatif de la CNAF

La Confédération communique :

Force Ouvrière s'est opposée au budget rectificatif soumis aux administrateurs de la CNAF au Conseil d'Administration du 6 avril 2010.

FO a exigé que chaque départ en retraite soit remplacé et que des emplois pérennes soient affectés aux C.A.F.

Il n'était proposé aux administrateurs que de valider -sans rallonge budgétaire- le financement de CDD, de rachat RTT et d'heures supplémentaires.

## Infos Confédérales

Comité Confédéral National

Le Comité Confédéral National de la CGT FORCE OUVRIERE s'est tenu à Paris les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2010 à Paris

Le texte a été voté à l'unanimité.

**Vous pouvez retrouver la résolution sur le site Snfocos.org**

Par ailleurs, la résolution du CCN précise :

*(...) Pour le CCN, seule l'expression libre, indépendante et déterminée du rapport de force est à même de faire aboutir les revendications légitimes des travailleurs. C'est dans cet esprit que le CCN décide que le 1<sup>er</sup> mai 2010 sera un 1<sup>er</sup> mai FORCE OUVRIERE (...)*

1<sup>er</sup> mai

Ce 1<sup>er</sup> mai s'inscrivant dans le combat qui commence contre la remise en cause des retraites, il est essentiel que FORCE OUVRIERE soit visible. Cela passe en particulier par le nombre de militantes et militants, la nature des initiatives (tracts, manif, rassemblements), l'expression des revendications et la visibilité publique. Autrement dit, il faut éviter de se mettre dans une salle à l'abri des regards.

Cela vaut quelles que soient les modalités prévues (départementales ou régionales).

**Jean-Claude MAILLY**  
Secrétaire Confédéral

NB/ Le Snfocos appelle ses adhérents et sympathisants à se rapprocher des Unions départementales pour s'engager dans les manifestations du 1<sup>er</sup> mai prochain.

## Salaires

Selon l'Insee, les très hauts salaires ont augmenté en moyenne plus rapidement que ceux de l'ensemble de la population en France entre 2002 et 2007.

La rémunération des personnes touchant ces "très hauts salaires" a augmenté plus rapidement (5,8 % en cinq ans) que celle de l'ensemble des salaires (2,3 %).

En plus de cet accroissement de l'écart entre les très hauts salaires et le reste des salariés, les écarts de revenus se sont également creusés (les 10% de revenus les plus élevés ont capté 33% des hausses de revenus entre 2004 et 2007), essentiellement du fait de la hausse des revenus du patrimoine (46 %) au regard des revenus d'activité (11 %).

Les inégalités salariales augmentent donc encore, au bénéfice des plus riches.

Ces données de l'Insee concernent la période qui a précédé la crise, celle-ci conduisant à une nouvelle aggravation des inégalités dans notre société. La faiblesse des salaires réels et leur déconnexion de la productivité constituent l'une des caractéristiques majeures du modèle capitaliste libéral de ces vingt dernières années, un modèle profondément inégalitaire (l'étude le démontre au niveau salarial) qui est la cause profonde de la crise que nous traversons.

La situation du marché du travail français, à savoir des politiques d'austérité salariale et des modérations injustifiées des salaires, rend encore plus insupportables d'autres réalités comme celle de ces très hauts salaires aux cotés de l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres.

Cette étude de l'Insee démontre la légitimité des revendications d'augmentation des salaires et des minima salariaux.

Pour la cgt FORCE OUVRIERE, le creusement de ces inégalités et la crise toujours en vigueur montrent qu'il faut changer de modèle. L'augmentation du pouvoir d'achat est une nécessité sociale et économique. Elle est également une des conditions pour une indispensable répartition différente des richesses produites.

La cgt FORCE OUVRIERE revendique une véritable politique de relance de la consommation par l'augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions, et de la valeur du point d'indice dans la fonction publique.

Paris, le 2 avril 2010

Pascal PAVAGEAU  
Secrétaire Confédéral



« Sauvegarde  
Retraites »

### La Confédération communique :

Depuis plusieurs années, vous êtes nombreux à nous adresser des copies de courriers reçus par des camarades retraités – ou pas – émanant d'une pseudo association de défense des retraités, auto proclamée « **Sauvegarde Retraites** ».

Nous avons donc décidé de vous adresser une analyse sur « **Sauvegarde Retraites** » ; celle-ci n'a pas de valeur exhaustive et nous avons seulement voulu vous éclairer sur le fonctionnement de « **Sauvegarde Retraites** », ses objectifs et son environnement.

A tout le moins nous n'avons rapporté que des faits vérifiés et vérifiables et qui ne sauraient être assimilés, de près ou de loin, à de la diffamation.

Nous vous invitons à en adresser copie systématiquement en retour à toute interrogation dont vous feriez l'objet.

Loin de ces agissements, n'oublions pas que nous sommes engagés dans une campagne de sensibilisation pour la défense de nos régimes de retraite solidaires et égalitaires et que nos messages doivent primer sur les basses polémiques.

**Bernard DEVY**  
Secrétaire confédéral

A consulter sur  
Snfocos.org